

LES VULLIET DU GRAND-BORNAND

Par Philippe SALIGER-HUDRY

Ce patronyme est assez **spécifique aux pays de Savoie**, sous diverses graphies : Vulliet, Vulliez, Vullië, Vuillier, Veuillet. Issu des prénoms Guillaume, puis **Willaume**, dans le pays de Thônes on trouve surtout des **Vulliet**. Dans le Chablais ce sera des **Vulliez**, dans le bassin de Faverges plutôt des **Veuillet**.

Dans les **inventaires de la gabelle du sel de 1561** en Haute-Savoie il apparaît sous ces 3 formes principales dans une vingtaine de communes, sans forcément de suites. Un léger débordement sur **l'Ain** est constaté dès 1600 à **Ceyzérieux**. Nous laisserons de côté le groupe de **Vulliez du Biot**, avec un notaire peut-être venu de Ombre vers St Ferreol (74), idem pour les **Veuillet** de Faverges.

Pour la forme Vulliet pérennisée au Grand-Bornand, un Vautier VULLIET est cité en **1330**, suivra Pierre Vulliet Noir et Pierre Vulliet Blanc, assujettis au **comte de Genève**, ainsi que Estienne Vulliet (cité dans les albergements de l'Abbaye d'Entremont) notés tous trois en **1361**. En **1435** sont évoqués 2 frères, Jaquemet et Estienne, du Chinailon, ils appartiennent à **Antoine et Amédé des Clefs** nobles coseigneurs en Val de Thônes.

En **1561**, dans la gabelle du sel, on voit 5 foyers (feux), 4 au *Chenailon* et 1 au *Bochet*.

Sur la **consigne des mâles de 1635**, 6 chefs de familles y sont inscrits, tous au Chinailon. A l'époque seules 2 familles ont un double nom, les **Vulliet Viollon** et les **Vulliet Clartet** (devenus **V-Bardin**, avec un faux notaire), noms disparus vers 1800. Pour les autres, ils descendent tous d'un Henry né vers 1555, qui avait un frère Jean, curé à Neyron dans l'Ain. Ils deviendront fort nombreux et seront **discernés** respectivement **grâce à des sobriquets**.

Dans l'intimité villageoise on citera : les Siblin, les Thomasson, les Daude, les Bottias, les au Suisse, les Capchin, les Ratin, les Joyère, ceux de Groisy, les Mort de La Loi, les Dominique, les Roulet (devenus **Veuillet** au Petit-Bornand), les Misère, les au Noir, les Mercier (là parfois noté) avec un vrai notaire, ceux de La Ruaz à Saint-Jean et les Marin.

La famille de la Ruaz (Saint-Jean), vers 1850 acquiert une **quincaillerie royale à Paris**, parvenant à une aisance notable, entraînant la construction de belles grandes maisons à La Ruaz.

Certains partiront vers Groisy, Allinges, Thorens, Annecy, Thônes, Serraval, Le Reposoir, Saint-Jean-de-Sixt. Un noble Me Amédé François Vulliet est cité à Sallanches en 1789, né à Cluses.

Un nom bien savoyard, **ancré toujours fortement au Grand-Bornand**. Pour l'état-civil, les Perrillat utilisent des double-noms ; les Vulliet, presque aussi nombreux, ne l'on pas fait.